

Saison 2021/2022

Procès-verbal de l'assemblée des délégués de printemps (AD)

Lieu : Crissier
Date : Samedi, 5 mars 2022
Heure : 14h00 – 16:30
Présidence : Pascal Giroud, Président STT
Vérificateurs du scrutin : Jean-Pascal Stancu (AGTT), Amol Ming (TTVI) et Katja Brand (Commission des arbitres)
Voix : 323
Majorité absolue : 162 voix
Majorité 2/3 : 216 voix
Procès-verbal : Valérie Durussel, Communication & Marketing & Sport de loisirs

1. Mot de bienvenue du président

Pascal Giroud (Président STT) demande aux participants beaucoup d'attention et de limiter leurs questions à l'essentiel. Cette assemblée représente l'avenir du tennis de table à tous les niveaux : des clubs jusqu'à la fédération. Elle est aussi rendue spéciale par la présence de **Maxime Stern**, Municipal en charge des sports de la Ville de Crissier.

Patrick Chenaux (Président CTT Crissier) souhaite la bienvenue aux personnes présentes, les remercie de leur présence et leur souhaite de bons débats. Il remercie les autorités communales qui ont beaucoup aidé à l'organisation des Championnats suisses.

Maxime Stern (Municipal en charge des sports de la Ville de Crissier) accueille l'assemblée au nom de la Municipalité. Il rappelle que la commune soutient depuis des années les clubs locaux et que la tenue de ces Championnats suisses à Crissier est un succès pour la politique de sport communale. Il rappelle que la commune sera ravie d'accueillir encore dans le futur ces championnats. Il félicite le CTT Crissier pour l'organisation et souhaite plein de succès à tous pour cet événement.

Pascal Giroud le remercie et l'invite à rester en tant qu'auditeur à l'Assemblée des Délégués (AD).

Il souhaite la bienvenue aux membres d'honneur **Nicolas Imhof**, **Jean-Marc Wichser** ainsi qu'à l'ancien Président STT **Claude Diethelm**. Il s'excuse des éventuels oublis. Il souhaite la bienvenue aux deux traductrices : **Veronika Westphal** et **Regula Pittet**.

Christian Letsch (AVVF) est invité à allumer la bougie.

Pascal Giroud présente **Christian Foutrel**, chef des finances, **Georg Silberschmidt**, Directeur STT, qui travaille à 50% et **Valérie Durussel**, qui a repris la Communication et le Marketing après le départ de **Luca Anthonioz** ainsi que le Sport de loisir.

Valérie Durussel, se présente en soulignant le fait qu'elle compte pouvoir continuer à nourrir les bonnes relations entre STT, les associations et les clubs et laisse sa porte ouverte aux éventuelles demandes de conseil.

Pascal Giroud présente les représentants : **Jean-Pascal Stancu** pour l'AGTT, **Dimitri Rebetez** pour ANJTT, **Antonio Lisi** pour l'ATTT, **Christian Letsch** pour l'AVVF, **Heinz Mathys** pour la MTTV, **Dieter Burger** pour la NWTTV, **Markus Steinmann** OTTV, **Amol Ming** pour TTVI, **Urs Schärer** pour la LN. **Cédric Tschanz** LN, est absent. **Monica Midali** (office central STT) est malade. Il salue les présidents et membres de commissions présents ainsi que toutes les personnes qui s'engagent pour STT ou un de ses organes.

Une minute de silence est demandée dans l'assemblée en hommage aux personnes en Ukraine et à toutes les choses qui se passent dans le conflit actuel.

Georg Silberschmidt (Directeur STT) rappelle les modalités du vote et la manière de prendre la parole. **Jean-Pascal Stancu, Amol Ming, Katja Brand** sont nommés scrutateurs. Les présences sont vérifiées.

Vérification des voix

AGTT : 29	ANJTT : 20	ATTT : 7	AVVF : 59
MTTV : 40	NWTTV : 50	OTTV : 87	TTVI : 25
Membres CC : 4	Président d'honneur : 0	Membres d'honneur : 2	

Total : 323 (majorité absolue : 162 / majorité 2/3 : 216)

Pascal Giroud ouvre officiellement l'AD.

2. Approbation du procès-verbal de la dernière AD

Les délégués ne formulent aucune remarque concernant le procès-verbal de la dernière AD qui est approuvé à l'unanimité. Des remerciements sont adressés à son auteur **Luca Anthonioz**.

3. Approbation du Budget annuel

Pascal Giroud demande si les participants souhaitent voter après l'adoption ou le refus du règlement sportif. L'AD refuse cette proposition.

Christian Foutrel présente le budget en expliquant que deux versions ont été réalisées – l'une correspond à la situation actuelle, l'autre à la situation future si des classes d'âges étaient ajoutées. Le premier prévoit des recettes de 201CHF et le second des recettes 4'301CHF. Il précise qu'il est difficile de comparer les résultats avec ceux de l'année précédente, puisque les paquets de stabilisations ne sont plus versés et les compétitions nationales et internationales ont repris. Il est donc difficile de comparer le budget avec les résultats de 2020/2021. Le budget 2021/2022 est plus conforme pour une comparaison. Il en sera de même lorsque les comptes 2021/2022 seront présentés. Les paquets de stabilisation ont été reçus en deux temps, ce qui a permis de réduire de 50% le prix des licences et d'avoir des revenus supplémentaires pour l'administration.

Il présente les projections qui incluent une légère baisse du nombre de licences et rappelle qu'il s'agit de la source principale de revenus. Le Sport de performance est la deuxième source principale de recettes (52%), qui proviennent des subventions et des participations des athlètes. Il rappelle que Rachel Moret a représenté la Suisse aux JO et espère qu'elle soit à Paris en 2024. Il compare les recettes avec et sans licences pour constater que le Sport de loisirs et le Sport de performance sont en hausse, la Ligue nationale et les compétitions nationales sont stables, la formation, l'administration, la direction et le marketing sont en légère baisse. Tout cela représente un budget important : 1,27million. Il demande aux AR et aux clubs de motiver les joueurs qui n'ont pas repris de licence depuis la pandémie à en reprendre une. Il rappelle l'importance des licences dans le fonctionnement du budget.

Nicolas Imhof, Président du TOP16 de Montreux, rend attentif sur le fait que les projections de 9'000CHF ne sont pas garanties. Lorsque le TOP16 dépasse 18'000CHF de bénéfice, 9'000CHF sont versés à STT. Les comptes de la dernière édition ne sont pas encore connus. Pour l'année prochaine, la question de l'actuel sponsor russe se posera : voudra-t-il rester et l'organisation l'acceptera-t-elle ? C'est pourquoi il faut rester prudent pour équilibrer les comptes.

Christian Foutrel rappelle que STT en a conscience et remercie le TOP16 pour ce soutien au tennis de table en Suisse.

Le budget est adopté à l'unanimité

3. Règlement sportif

Georg Silberschmidt annonce que trois propositions seront votées et qu'une contre-proposition a été déposée pour la première.

Il présente la proposition de la Direction STT de transformer la classe d'âge U18 en U19 à partir de la saison prochaine afin de s'aligner sur les catégories de l'ITTF. Proposition à laquelle NWTTV a soumis une contre-proposition avec la création d'autres catégories : U17 et U21.

Pour des raisons organisationnelles, STT recommande de ne pas accepter le contre-projet qui nécessiterait plus de temps et de place pour l'organisation du Championnat suisse et aussi qui réduirait encore la compétitivité des catégories, puisque les licenciés seraient moins nombreux.

Ruedi Schwarz (NWTTV) explique qu'il a contrôlé et corrigé les chiffres. Il a comparé le nombre de licences pour évaluer le nombre de joueurs par catégories. NWTTV serait (avec +28% de joueurs) en dessous de la moyenne des autres AR, donc il y aurait donc de plus grands groupes dans les catégories. Il précise qu'il n'est pas écrit que toutes les catégories devraient être jouées, mais elles existeraient comme dans l'ITTF. Les organisateurs pourraient ainsi choisir quelles catégories seraient jouées.

Georg Silberschmidt résume pour confirmation que les catégories existent toutes dans l'ITTF, mais ne sont jamais représentées. Seul un championnat d'Europe existe en U21. L'objectif de cette contre-proposition serait de permettre à chaque organisateur de choisir ce qu'il voudrait ouvrir comme catégories parmi celles disponibles. Les champions de chaque catégorie ne seraient pas forcément couronnés chaque année.

Ruedi Schwarz explique que la catégorie U17 existe et se joue, mais pas partout.

Markus Steinmann dit qu'un nombre minimum de participants devra être précisé, si une catégorie U17 était créée. Au sein d'OTTV, si une catégorie n'a pas assez de participants, elle est combinée à une autre.

Pascal Giroud demande si, comme pour les autres catégories un minimum de quatre personnes pourrait être nécessaire.

Katja Brand (Commission des arbitres) confirme qu'actuellement, le minimum de joueur par catégorie est de quatre. Elle soutient complètement l'avis de STT au sujet de la possible catégorie U17.

Amol Ming (TTVI) précise que pour un jeune de 15 ans, le niveau d'une catégorie U19 est trop élevé.

Cédric Doutaz (AGTT) rappelle qu'aux WTT Youth contender, la catégorie U17 existe. Il pense que quatre ans dans une même catégorie d'âge est beaucoup. Il serait défavorable à une catégorie U21. Pour éviter les petites catégories avec peu d'intérêt aux championnats suisses et les complications pour les organisateurs, il propose de les organiser sur deux dates avec possiblement deux organisateurs différents. Ainsi les U13 pourraient évoluer en U15 et les U15 en U17 et les catégories seraient bien remplies. Cela représenterait un intérêt sportif pour les jeunes.

Pascal Giroud pense que ce texte ne demande pas la tenue obligatoire de ces classes d'âges dans les championnats, mais permet de l'ouvrir en fonction du nombre de personnes.

Georg Silberschmidt précise qu'il est déjà très difficile - avec quatre catégories - de trouver des organisateurs et que les frais seraient donc aussi plus importants. Avec ces deux catégories en plus, il serait impossible de jouer les championnats suisses sur un seul week-end. Il rappelle que les instances régionales peuvent déjà librement ajouter des catégories. Ici, il est question des Championnats suisses. Il serait ainsi nécessaire de trouver une date disponible dans le calendrier

Urs Schärer recommande que la catégorie U21 soit retirée de la proposition de NWTTV. Une proposition soutenue par **Nicolas Imhof** qui comprend les problèmes organisationnels engendrés, mais estime que pour des jeunes de 15 ans, avoir pour adversaire des jeunes de 18,5 ans n'est pas très motivant. Ainsi,

cette catégorie U17 permettrait de garder les pongistes de talent motivés. A l'inverse, la catégorie U21 n'apporte pas grand-chose selon lui. Une position partagée par **Jean-Pascal Stancu**.

NWTTV accepte le retrait de la catégorie U21 de sa contre-proposition.

La proposition 1 est adoptée à l'unanimité

Georg Silberschmidt confirme que cette modification compliquera l'organisation des Championnats suisses, après que **Katja Brand** et **Jean-Marc Wichser**, s'appuyant sur l'art. 32.7 du Rs, ont rappelé que les joueurs peuvent choisir de jouer aussi dans la catégorie d'âge supérieur.

Heinz Mathys estime qu'il serait impossible de trouver suffisamment d'organiseurs pour la tenue de ce Championnat sur deux weekends. **Jean-Marc Wichser** estime quant à lui que deux organisateurs sur un même weekend pourraient organiser les Championnats suisses.

La contre-proposition amendée est adoptée : 302 oui, 20 non, 1 abstentions.

Proposition Rs 2

Georg Silberschmidt explique qu'il s'agit de supprimer une terminologie. Cela permettrait un retour à l'état d'avant 2019.

La proposition 2 est adoptée à l'unanimité

Proposition Rs 3

Georg Silberschmidt explique la proposition qui permettrait de ne pas jouer qu'un seul match dans les catégories individuelles de toutes les classes d'âge. La formule permettrait d'éviter l'élimination subite après un seul match, mais de jouer une phase de groupe avant d'être sorti d'un tournoi.

La proposition 2 est adoptée à l'unanimité

Point 5 de l'ordre du jour

5. réforme structurelle

Georg Silberschmidt explique qu'en août 2020, le groupe de travail structures STT a débuté son travail. En onze séances, l'organigramme a été retravaillé. Les statuts ne sont pas encore modifiés.

Urs Schärer (Chef du groupe de travail structures STT) remercie le groupe de travail ainsi que les personnes présentes à Ittigen lors d'un workshop pour discuter ainsi que toutes les personnes qui ont apporté leur expérience et avis, notamment issus de Swiss Olympic, qui ont apporté leur connaissance d'autres fédérations rencontrant des situations similaires à STT. L'idée était de réformer la structure STT. L'AD doit rester l'organe supérieur et doit rester démocratique dans sa manière d'être dirigé. La commission de vérification qui n'existe que sur le papier, devra prendre corps pour que les vérifications fonctionnent dans la fédération. C'est essentiel pour le fonctionnement de STT ; si les choses venaient à ne pas bien se passer, son existence serait importante. Ensuite, le plus important : le tennis de table est représenté par les clubs. Les Associations régionales (AR) et STT profitent de cela. Il est important que les clubs puissent travailler correctement et qu'ils reçoivent du soutien et que l'échange soit soigné – pas uniquement en temps de COVID. C'est pourquoi les clubs gardent leur droit de vote. La structure proposée doit offrir la possibilité aux AR d'être plus ou moins nombreuses. Les compétences d'action du Comité central - jusqu'alors à moitié opérationnelles et de contrôle - qui ne fonctionnaient pas tant, seraient modifiées. Il sera élu par l'AD, donc plus forcément par les présidents des AR, et doté de plus de compétences. L'élargissement du Comité central (CC) aurait lieu en septembre.

Nouveau : Conférence des responsables d'association (VLK en allemand), un modèle de Swiss Olympic (SO) dans laquelle sont les AR. Cette CRA serait compétente en termes de stratégie et de budget

(acceptation). Elle serait aussi en charge des bons rapports entre les clubs et STT. Il a été décidé que les AR auraient toujours leur mot à dire au niveau national – le modèle de SO se veut différent en ce point. L'objectif premier est qu'une bonne partie du budget soit réellement pour le sport et non pour de l'administration. Finalement, pour la Ligue nationale (LN), les questions sont à adresser à **Michel Tchanz**.

Un exemple de la modification des compétences qui est encore en cours de travail : la Commission technique travaillerait sur les modifications du règlement sportif, le Comité central déciderait ensuite et l'Assemblée des délégués aurait un droit de référendum. Il n'est pas dans l'idée de tester cette formule quatre ans et de revenir en arrière. L'objectif est que ces modifications soient questionnées durant leur élaboration et non après plusieurs années de mise en pratique.

Avec une nouvelle structure, il faudrait aussi de nouvelles personnes compétentes qui s'engagent pour STT. Une adoption de cette réforme structurelle induira l'adaptation de certains statuts. Si tout va bien, à partir de l'AD du mois de septembre. Le 2 juillet, lors de l'AD extraordinaire, cela serait passé au vote (2/3 des voix seraient nécessaires) ; l'idée serait d'introduire cela pour la nouvelle saison qui débute en juillet.

Claude Diethelm (OTTV) demande à qui la LN est-elle subordonnée. Il manque un trait sur l'organigramme pour clarifier la hiérarchie de STT. Il précise que même l'ASF ne possède pas ce type d'organigramme, alors qu'en Suisse et en termes de professionnalisme il n'y a pas mieux. L'ASF a trois départements : La LN, la première ligue et la ligue amateur. Ils sont tous libres de s'organiser, mais sont subordonnés à l'AD. A l'ASF, ils sont également sous la surveillance de la Commission financière. Au sein de STT, si l'AD décide, est-ce appliqué aussi en LN ou peut-elle décider indépendamment ?

Urs Schärner précise qu'aujourd'hui déjà, la LN possède une certaine indépendance. Mais, elle est liée à STT et subordonnée à l'Assemblée de la LN et à l'AD, demain elle le serait au Comité central. Tout est défini dans les statuts.

Pascal Giroud explique que la LN a tjrs eu une certaine indépendance. Elle veut se professionnaliser. Le principe est qu'elle est dépendante des clubs - vu que ce sont des clubs -, mais elle peut aussi prendre ses propres décisions comme organiser des séances et une Super finale, mais elle ne peut pas décider seule de choses importantes qui concernent STT.

Claude Diethelm demande pourquoi les présidents des AR devraient-ils encore avoir un droit de vote à l'AD alors qu'ils ne sont plus dans le Comité central. Les AR ne sont pas membres de STT. A une AD, si un club est représenté par son AR et qu'il a fait partie d'une minorité votante, il lui tient à cœur que l'AR n'annonce pas un vote interne à l'unanimité, mais exprime les voix pour, contre et les abstentions. Sans quoi, le club doit être présent à l'AD pour comptabiliser sa voix, ce qui est absurde.

Urs Schärner précise qu'il n'est pas question de la manière dont les AR comptabilisent et expriment les voix de leurs membres, dans ce projet.

Nicolas Imhof remarque que le Comité central deviendrait plus stratégique que ce qu'il n'était avant, ce qui signifie plus de responsabilité opérationnelle pour l'Office central. Or, plus de responsabilité c'est un peu plus de travail et la question des moyens se poserait. Il faudrait peut-être un poste ou deux en plus, ou plus d'argent, qu'il faudrait trouver. Il pense que cet organigramme est très intéressant et résout une partie des problèmes qu'il a rencontré lors de sa présidence. Les meilleures structures ne valent que par les membres qui les composent, ainsi le défi serait de trouver des personnes compétentes. Peut-être les méthodes de travail apprises durant le COVID permettraient de faciliter les engagements.

Urs Schärner précise que l'objectif serait que cela fonctionne mieux sans alourdir le budget, pour qu'une plus grande partie puisse être affectée au tennis de table. En cas de nouvel engagement, il faudrait trouver une nouvelle ressource financière, via le marketing.

Jean-Pascal Stancu : La Commission technique et la Commission responsable des règlements font-elles en partie un travail à double ? Est-ce que d'autres commissions vont être intégrées à cette Commission technique.

Urs Schärer : Cela devra être travaillé en vue de la prochaine étape qui est la modification des règlements.

Markus Steinmann: rappelle que d'un point de vue juridique le tout doit faire sens.

Katja Brand : Le règlement des arbitres est cours de modifications, qui aura finalement la charge de cela (Actuellement c'est le Comité central)? La commission des arbitres est en train de les réviser.

Urs Schärer : Il l'ignore, mais estime que cela devrait rester la compétence du Comité central.

La réforme structurelle est adoptée : 270 oui, 34 non, 19 abstentions.

Pascal Giroud précise qu'il y aura une assemblée en vidéoconférence le 2 juillet à 10h00 pour régler la question des statuts. Aucune autre demande n'a été soumise.

Pascal Giroud explique qu'il ira prochainement à Paris, après avoir été récemment à Nîmes, sur invitation du club de Rachel Moret et de la Fédération française. Il a déjà pu se rendre compte que la structure suisse est bien plus facile à gérer que celle des Français, qui ont des échelons départementaux, régionaux..etc. Il a fait l'éloge d'un tournoi de journalistes organisé par le club de Nîmes et qui a donné naissance à de nombreux reportages, et invite les AR à penser à une initiative du même style.

Il montre les deux cadeaux qu'il remet à **Georg Silberschmidt** : des cadeaux de la fédération mondiale et de Swiss Olympic à l'occasion des 90 ans de STT - deux tableaux qui décoreront provisoirement à l'Office central avant de rejoindre le futur Musée à Montreux.

Il annonce que la commune de Montreux est d'accord de participer à l'élaboration du Musée à Montreux et **Adolph Ogi** est d'accord d'être un parrain du Musée.

Claude Diethelm (Responsable de l'élaboration du Musée) explique avoir retrouvé des archives à Bâle, au Musée du Sport Suisse qui a fermé l'an passé. Les objets liés au tennis de table, dont des sets de la vieille époque, auraient fini à la poubelle. Il a donc pensé à Montreux, la ville où a été créé la fédération suisse, pour la création de ce musée dédié au tennis de table. L'idée est que ce Musée puisse être élargit lors de manifestations spéciales. Le vernissage aura lieu le vendredi 11 juin.

Pascal Giroud demande aux clubs de recontacter les membres qui n'auraient pas repris de carte de membre à la suite du COVID. Il rappelle que STT cherche des organisateurs pour les futurs Championnats suisses. Il rappelle que le Championnat handisport a lieu également durant ce weekend, ce qui représente plus de travail pour les organisateurs.

Christian Letsch (AVVF) éteint la bougie et **Pascal Giroud** clôt l'Assemblée générale.

Prochaines assemblées des délégués

Prochaine AD - en visioconférence - le 2 juillet à 10 :00

Prochaine AD - à Ittigen - samedi 24 septembre.

Pour le procès-verbal :

Swiss Table Tennis

Responsable Communication & Marketing & Sport de loisirs

Valérie Durussel

Va à :

Clubs

Comité central

Présidents et membres d'honneur

Fonctionnaires / associations faitières

